

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 27/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27 MAI 2025
ID : 079-217901503-20250519-2025738786-DE



DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 19 mai 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2025

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf mai à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle socio-culturelle de La Cendille, sous la Présidence de Madame Annette Machet, maire

Présents : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Deschamps Valérie, Guillaud Philippe, Stoffel Claude, Pignoux Cécile, Biraud Alain, Hauwaert Gaëlle, Léoment Nathalie, Niot Jean-Marc Albert Nicolas, Bouyer Nadia

Absents excusés : Machy Didier (pouvoir donné à Jean-Marc Niot)

Absents : Christian Nicolas

Secrétaire de séance : Nadia Bouyer

Projet de parc éolien Limalonges/Montalembert – Volkswind

2025/738-786

Mme Machet Annette Maire de la commune a un lien financier avec le projet, Mme Leoment Nathalie exploite des terres situées dans la zone du projet, des membres de la famille de M Guillaud Philippe sont propriétaires sur la zone du projet)

Ils sortent de la salle et ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Nadia Bouyer, 2^{ème} adjointe prend la parole et explique que la commune a été sollicitée par la société Volkswind dont le siège social se situe au 45 rue du Cardinal Lemoine 75 005 PARIS, spécialisée dans le développement de projets d'éoliens, en vue d'étudier la faisabilité de l'implantation d'un nouveau parc éolien sur le territoire communal. Cette société a démarché les propriétaires et les exploitants agricoles.

Le projet en est aujourd'hui à un stade préliminaire.

Il consiste à l'implantation 4 à 6 éoliennes de 200 m dans la plaine entre le Bourg et le Horst de Montalembert. Ce secteur est déjà impacté par la proximité de la N10, la ligne LGV et la covisibilité de nombreux parcs éoliens construits ou autorisés

A l'annonce du projet, la population, à travers une pétition et sa présence au conseil municipal du 19 avril et d'aujourd'hui, montre son hostilité à l'implantation de nouvelles éoliennes.

Par 8 voix contre et 1 voix pour (8 votants + 1 pouvoir) le conseil municipal marque clairement son opposition à ce projet.

Nadia Bouyer
Secrétaire de séance

Alain Biraud
1^{er} adjoint

